

Conférence de presse donnée le 23 février 1970

par M. Avery BRUNDAGE

Président du Comité International Olympique

M. Avery BRUNDAGE

J'espère que vous comprenez, messieurs, qu'au cours de ces réunions de la Commission Exécutive nous n'avons pu prendre aucune décision. Nous avons uniquement adopté des recommandations que nous présenterons ensuite à la Session d'Amsterdam car, en aucun cas, la Commission Exécutive n'est autorisée à prendre des décisions. Elle envisage les questions qui lui sont posées, en débat afin de soumettre des recommandations à la Session.

Nous avons discuté et préparé l'ordre du jour de la Session d'Amsterdam; de même avons-nous traité des questions générales concernant notre administration. Je pense que le mieux serait que vous m'interrogiez et j'essaierai de répondre.

Question: Est-ce qu'une recommandation a été établie pour Amsterdam sur la question de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie?

M. Avery BRUNDAGE

A cet égard, notre discussion a simplement porté sur ce fait: il s'agissait de deux problèmes tout à fait différents. Nous n'avions jamais reçu de protestation au sujet de la Rhodésie avant Dubrovnik. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, rien n'a changé. En Rhodésie, il n'existe pas d'apartheid, il s'agit là d'un problème purement politique.

Je croyais que nous allions parler sport à cette conférence de presse. Nous avons heureusement déjà réglé

la question de l'Allemagne et de la Corée, le seul problème politique qui demeure est celui de l'Afrique du Sud.

Question: Pouvez-vous dire ce qui s'est passé avec la délégation canadienne de hockey sur glace?

M. Avery BRUNDAGE

C'est un problème qui est beaucoup plus vaste que le seul problème canadien. Il intéresse tout le sport du hockey sur glace. La question canadienne n'en est qu'une partie.

Question: Quelle est la position du C. I. O. en ce qui concerne les rencontres entre amateurs et professionnels en hockey sur glace?

M. Avery BRUNDAGE

Le C. I. O. n'a aucune règle interdisant de telles compétitions et n'en aura sans doute jamais. La raison étant que, sous certaines conditions, il n'y a aucune objection à ce que des amateurs rencontrent des professionnels. Ici le problème était plus important car, si le hockey sur glace ouvre ses championnats du monde aux professionnels, ce fait doit être considéré avec le plus grand sérieux par le C. I. O.

Par exemple, de temps à autre, nous assistons à des compétitions entre amateurs et professionnels au bénéfice d'oeuvres de charité, ou des fonds Olympiques. Nous n'avons aucune objection à cet égard, si un contrôle sérieux est effectué. Mais lorsqu'un championnat du monde est ouvert à des professionnels, voilà un énorme changement auquel le C. I. O. doit apporter la plus entière attention.

Question: Est-ce que les Canadiens mettront en jeu leur statut Olympique? Est-ce que la délégation canadienne vous a demandé une règle écrite en ce qui concerne cette question?

M. Avery BRUNDAGE

Voici ce que nous leur avons dit. Nous avons dit à la Fédération Internationale de Hockey sur glace que la situation était nouvelle et qu'elle devait être étudiée par le C. I. O.

En football, par exemple, où la coupe du monde est ouverte aux professionnels, aucun des participants à celle-ci n'est admissible aux Jeux Olympiques. Je les ai donc prévenus que le C. I. O. adopterait sans doute la même position en ce qui concerne le hockey sur glace.

Question: Est-ce là ce que vous recommanderez au Congrès?

M. Avery BRUNDAGE

Oui.

Question: A l'ordre du jour de vos réunions figurait l'ingérence gouvernementale dans les Comités Nationaux Olympiques. Avez-vous préparé une recommandation à ce sujet pour Amsterdam?

M. Avery BRUNDAGE

L'opinion du C. I. O. à cet égard n'a nullement varié. Ce point précis concernait une situation particulière dans un pays donné. Le C. I. O. pense que les gouvernements peuvent parfois beaucoup aider au développement du sport dans leurs pays respectifs, mais ils peuvent aussi être nuisibles aux sports, car il est indispensable pour les Comités Nationaux Olympiques d'être autonomes et indépendants. Les Comités Nationaux Olympiques peuvent néanmoins solliciter une aide gouvernementale. Voilà qui est sans changement.

Question: M. DAWSON, de la Fédération de hockey sur glace, a déclaré que votre Commission était favorable à la cause canadienne. Allez-vous en fait recommander les mêmes critères que pour le football ou trouver une autre solution à ce problème?

M. Avery BRUNDAGE

Je répète que je pense que le C. I. O. francera les sourcils sur cette question. Il est opposé à des championnats du monde ouverts à des professionnels. Je vous redis que nous n'avons pas discuté de ceci, mais je pense toutefois que telle sera l'opinion du C. I. O.

Question: Votre opinion personnelle est-elle que les rencontres entre amateurs et professionnels ne sont admissibles que dans un but charitable?

M. Avery BRUNDAGE

J'ai dit que des matches séparés entre amateurs et professionnels étaient possibles dans des buts louables, et je ne pense pas que cela donnerait lieu à une objection valable. Toutefois, si vous ouvrez le sport tout entier au professionnalisme, cela est totalement différent.

Question: M. DAWSON semblait attendre une réponse de votre part à l'issue de la réunion. La lui avez-vous donnée?

M. Avery BRUNDAGE

Nous lui avons répondu que le problème serait discuté dans son entier à Amsterdam. Je lui ai expliqué que, personnellement, j'avais suivi le sport du hockey sur glace depuis 40 ans car, comme vous le savez, je suis un voisin du Canada et je considère donc ce problème avec une certaine sympathie. Mais c'est tout.

Question: Est-ce que ce que vous nous avez dit est exactement la réponse que vous leur avez donnée hier?

M. Avery BRUNDAGE

Je leur ai dit exactement la même chose qu'à vous: le problème sera étudié lors de la prochaine Session, et il n'existe, pour le moment, aucune règle interdisant les rencontres entre amateurs et professionnels mais je tiens à répéter: lorsqu'un sport ouvre ses championnats du monde, le problème est différent. Si vous vous souvenez, il y a 20 ou 30 ans, nous avons cessé de reconnaître la Fédération Internationale de Hockey sur glace parce qu'elle n'observait pas les règles établies. Elle est revenue vers nous et a promis de se conformer aux règles; nous l'avons donc acceptée à nouveau.

Question: Est-ce qu'un sort a été fait à la demande de la Fédération Internationale de Yachting en ce qui concerne les "6 mètres"?

M. Avery BRUNDAGE

Nous avons écouté leur rapport et avons compris qu'ils avaient discuté de ceci très longuement au cours de réunions et qu'ils avaient pris une décision, basée sur la logique et la raison. Comme il s'agit d'un problème technique, nous devons leur accorder un support moral.

Question: Avez-vous reçu une réponse de la Fédération Internationale de Ski au sujet des sommes que reçoivent les coureurs, etc...?

M. Avery BRUNDAGE

Nous espérons en avoir une mais nous n'avons rien vu venir.

Question: Est-ce que la Fédération Internationale de Ski vous a soumis ses nouvelles règles?

M. Avery BRUNDAGE

Non. Nous ne les avons pas reçues.

Question: Est-ce que la Commission Exécutive a accepté de repousser la date limite pour la candidature de Florence aux Jeux de 1976?

M. Avery BRUNDAGE

Nous leur avons donné jusqu'au 1er avril pour obtenir l'appui de leur gouvernement.

Question: Dans le journal "La Nazione" (Florence), vous avez dit de M. ONESTI qu'il n'était pas un dirigeant sportif dans le sens amateur, mais professionnel. Est-ce vrai et le C.I.O. va-t-il s'occuper de cette question?

M. Avery BRUNDAGE

Le nom de M. ONESTI a été cité par les journalistes au cours de la conversation, pas par moi et les journalistes ont dit qu'ils pensaient que M. ONESTI, en tant que président du C.O.N.I., voulait saboter la candidature de Florence pour les Jeux. Ensuite, les journalistes

m'ont demandé si les Règles Olympiques autorisaient une personne qui gagnait sa vie grâce au sport à être membre du C.I.O. et je leur ai dit non.

Question: A propos des Jeux de 1976, est-ce que la Commission Exécutive recommande une ville en particulier?

M. Avery BRUNDAGE

Non, certainement pas au cours de cette réunion. Nous n'en avons même pas discuté.

Question: Recommanderez-vous l'admission de nouveaux sports?

M. Avery BRUNDAGE

Non.

0-0-0-0-0-0-0-0